

Communiqué

26 septembre 2014

Franck REYNIER, Président de Montélimar-Agglomération, Florence DERDERIAN, Présidente du Conseil d'administration de la CAF de la Drôme et Bruno ALMORIC, Vice-Président de l'Agglo délégué à la petite enfance inaugurent l'agrandissement de la crèche de Nocaze.

« Renforcer la première offre de garde de la Drôme et répondre aux besoins des familles »

Lieu de socialisation et d'épanouissement, les crèches et autres lieux de garde (chez les assistantes maternelles par exemple) représentent pour les parents qui travaillent un moyen essentiel pour que leur enfant soit accueilli durant la journée par des professionnels. Les élus l'ont bien compris et développent sur le territoire des crèches intercommunales. Après les crèches des Portes de Provence en 2010, de La Coucourde et l'agrandissement de La Laupie en 2013, c'est le site de Nocaze qui voit sa superficie initiale doubler pour répondre aux demandes des familles.

Franck REYNIER
Président de Montélimar-Agglomération

Bruno ALMORIC
Vice-Président délégué à la Famille

De gros travaux ont été livrés en mars 2012, permettant de transformer l'ancienne Halte garderie en crèche (repas livrés désormais sur place et possibilité de laisser les enfants à la journée). Les élus de l'Agglo avaient déjà à l'époque anticipé un agrandissement en faisant l'acquisition du bâtiment jouxtant la crèche.

Les travaux en 2014 :

Une toiture a été mise en place entre les deux bâtiments pour les relier et doubler ainsi la surface de la crèche. 2 lieux de vie sont identifiés : les grands et les petits, chacun dans leur aile. Les travaux, qui ont duré 6 mois, ont permis de créer un espace avec salle d'activités, coin change, sanitaires et dortoir, cour avec du sol souple. Cela permet de proposer des temps d'activités adaptés et de respecter les rythmes des enfants. La structure est sécurisée : clôture et interphone à l'extérieur et toutes les mesures de sécurité à l'intérieur (poignées de porte et prises électriques hors de portée des enfants, systèmes anti pince-doigts...).

Plus d'enfants accueillis

Grâce à ces travaux ce sont 9 places supplémentaires et 3 places occasionnelles qui sont offertes aux familles. 40 familles bénéficient désormais des 24 places. Les enfants sont encadrés par 12 personnes, l'agrandissement ayant permis de créer 2 postes.

Renseignements

04 75 00 26 61 - communication@montelimar-agglo.fr

Montélimar-Agglomération - service communication



Déménagement durant les travaux

Pour assurer la continuité du chantier et accueillir les enfants dans les meilleures conditions, le personnel et les enfants ont été déplacés dans des locaux adaptés à Pracomtal.

Coût

Montant global opération : 458 000€ TTC (travaux/maîtrise d'oeuvre/acquisition locaux et mobilier)

Financement (en TTC)

Montélimar-Agglomération : 261 200 €

Caisse d'Allocations Familiales 196 800 €

Les travaux auront permis de faire travailler 8 entreprises.

Maçonnerie : SILLAC Montélimar

Charpente Bardage : TEGULA Châteauneuf du Rhône

Etanchéité : SAPEC Valence

Menuiserie bois : VAREILLE Alboussière

Plâtrerie peinture : THEROND PLAFOND Valence

Sols : AD Sols Valence

Plomberie, Chauffage, VMC : ECO-ENERGIE Montélimar

Electricité : ASE Montélimar

L'AGGLO ET LA PETITE ENFANCE

Repères

225 places en crèche bénéficiant à 318 familles

400 assistantes maternelles libérales

10 crèches sur le territoire

Pôle petite enfance : 04 75 92 22 51

Grâce à une forte politique petite enfance menée par les élus depuis neuf ans, l'offre de garde a fortement augmenté, avec des créations et des agrandissements :

Septembre 2005 – ouverture de la crèche du Jardin Public avec 30 places

Avril 2007 – ouverture de la crèche Saint Pierre avec 20 places

Septembre 2010 – ouverture de la crèche des Portes de Provence avec 30 places

Janvier 2012 – transformation de la halte garderie de Nocaze en multi accueil 16 places –

Janvier 2013 – ouverture de la crèche de La Coucourde avec 15 places

Septembre 2013 – Agrandissement de La Laupie avec 10 places supplémentaires

Septembre 2014 – agrandissement de Nocaze avec la création de 9 places

Les élus de Montélimar-Agglomération ont, de plus, souhaité conforter une large palette de mode de garde proposée aux parents :

- Crèche Familiale

L'accueil de l'enfant se fait entre 7h et 19h au domicile d'une assistante maternelle agréée PMI et salariée de Montélimar-Agglomération

- 10 structures multi-accueils*.

L'accueil de l'enfant se fait au sein d'une structure collective de 15 à 30 places entre 7h30 et 18h30

- Relais Assistantes Maternelles

Le RAM est destiné aux assistantes maternelles libérales, aux candidates à l'agrément, aux parents et aux enfants. Il aide notamment les parents à trouver « une nounou ».

- **Lieu d'accueil enfants/parents** à Cléon d'Andran. Une équipe pluridisciplinaire accueille les enfants accompagnés de leurs parents les lundis et vendredis de 9h à 12h, pour échanger, conseiller, informer sur les situations du quotidien.

***Le Pôle Petite Enfance gère 7 multi-accueils en direct**

Bagatelle Rue André Messager Montélimar

Jardin Public Rue Olivier de Serres Montélimar

Montlouis Rue Beethoven Montélimar

Nocaze 7 rue Etienne Marcel Montélimar

Poussière d'étoile Maison de l'enfance Cléon d'Andran

Saint Pierre Place du Temple Montélimar

Terre Câline Place de l'Europe La Laupie

et 3 multi-accueils en délégation de service public

La Coucourde Quartier Fontchaud La Coucourde

Montboud'chou Quartier Saint-Martin Montboucher Sur Jabron

Portes de Provence Rue André Teste Montélimar